
Règlement pour une métropole mixte

Consultation publique : Création d'une nouvelle zone de logement abordable

Lors de son assemblée du 22 août 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement P-20-041-5 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) ».

Ce projet de règlement vise à remplacer l'annexe B du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) afin d'y ajouter une zone de logement abordable dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement.

Découvrez ci-dessous les détails de la consultation et comment y participer.

Du 24 août au 6 septembre 2022 inclusivement

- ✓ **Consultez la documentation en ligne** et tous les détails concernant cette modification

- ✓ **Faites-nous parvenir vos questions et commentaires par écrit**

En ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante :
montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

✓ **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement le mardi 6 septembre 2022 à 19 h 00 à la salle 6A-35 située au 303, rue Notre-Dame Est, 6e étage, Montréal, Québec, H2Y 3Y8.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption seront expliqués.

Si vous ne pouvez pas accéder à la documentation ou acheminer vos questions et commentaires en ligne, appelez au **438-354-5171** ou envoyez un courriel à inclusion@montreal.ca.

La documentation sera également disponible du 24 août au 6 septembre 2022, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'accueil du Service de l'habitation de la Ville de Montréal située au 303, rue Notre-Dame Est, 4e étage.

Tous les détails ici :

montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

Fait à Montréal, le 24 août 2022

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Date de parution : Le mercredi 24 août 2022 – Le Devoir